

Il fut un temps où le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale était très actif. Entre 1970 et 1973, il s'est penché sur quatorze grandes questions, y compris des points aussi importants que le conflit entre le Nigéria et le Biafra, la création du Centre de recherches pour le développement international, les Nations Unies et le maintien de la paix, les relations canado-américaines, et l'important examen de la politique étrangère intitulé "Politique étrangère au service des Canadiens". Ces travaux ont été précieux et ont permis à de nombreux citoyens d'exposer leurs vues et leurs préoccupations lorsqu'ils ont témoigné devant le Comité. Ils ont incité la population à s'intéresser à beaucoup des grandes questions du jour et ont même semblé avoir influé sur la politique du gouvernement.

C'est pourquoi il faut déplorer qu'après quatorze enquêtes en quatre années, le Comité n'en ait mené que deux en 1974 et une seule par année en 1975, 1976 et 1977. Aucune enquête n'a été effectuée en 1978. Je vous promets que les choses vont changer. L'une des premières missions qui sera confiée au Comité sera de passer en revue l'ensemble de notre politique étrangère à la lumière de la conjoncture internationale actuelle. Nous encouragerons le Comité à faire participer autant de Canadiens que possible à ses travaux.

J'ai dit que je ne saurais préjuger de l'issue des délibérations du Comité. Je ne saurais non plus m'abstenir de prendre des décisions jusqu'à ce qu'il ait déposé son rapport et que le gouvernement ait eu l'occasion d'étudier ses conclusions. La planète ne cessera pas de tourner pour le Parlement du Canada. C'est pourquoi j'aurai des discussions avec des personnes de tous les milieux. Mes collaborateurs me feront connaître les sentiments des Canadiens sur la gamme quasi infinie de questions qui relèvent quotidiennement de mes responsabilités. La vie continue, et j'en profiterai pour préparer mes collègues et moi-même à l'examen d'ensemble de notre politique étrangère et aux décisions qu'il appellera.

Mais comme je l'ai dit, des décisions devront être prises et le travail devra continuer. C'est pourquoi j'estime qu'il convient de nous entretenir quelques minutes de la façon dont j'entends aborder ce travail et de vous indiquer les secteurs sur lesquels j'entends mettre l'accent dans l'exercice de mes responsabilités ministérielles.